

Au quatrième trimestre 2021, l'économie francilienne retrouve son niveau d'avant-crise sauf pour le tourisme

Insee Conjoncture Île-de-France • n° 38 • Avril 2022

Le quatrième trimestre 2021 marque le retour de l'activité économique francilienne à son niveau d'avant-crise sanitaire. En décembre, le nombre d'heures rémunérées dépasse celui de décembre 2019. Le niveau trimestriel de l'emploi francilien est quasi stable et la demande d'emploi en forte baisse par rapport au trimestre précédent, particulièrement chez les moins de 25 ans. Le taux de chômage en Île-de-France a baissé d'un demi-point. Toutefois, pour la première fois depuis le premier trimestre 2005, il devient équivalent à celui de la France métropolitaine à 7,2 %, alors qu'il lui était inférieur jusqu'alors. Cela s'explique notamment par une reprise économique moins vive en Île-de-France qu'au niveau national. Fortement atteint par la crise sanitaire, le secteur du tourisme ne connaît pas d'amélioration durable. La fréquentation hôtelière opère un léger rebond par rapport au trimestre précédent mais reste bien inférieure à son niveau d'avant-crise. Le nombre de créations d'entreprises est en légère hausse grâce au dynamisme des secteurs de la construction et des services.

Globalement, l'activité économique francilienne retrouve en fin d'année 2021 son niveau d'avant-crise sanitaire

En décembre 2021, soit avant le déclenchement de la guerre en Ukraine ► **contexte international**, le volume d'heures rémunérées en Île-de-France est légèrement supérieur au niveau d'avant-crise sanitaire (+ 1,3 % par rapport au même mois de l'année 2019). Ce rattrapage s'observe également un mois plus tôt, en novembre 2021, premier mois depuis mars 2020 où l'activité mesurée à partir des heures rémunérées dépasse le niveau de 2019. En France (hors Mayotte), le niveau d'avant-crise a été atteint dès le mois de septembre et la reprise est plus prononcée qu'en Île-de-France : en particulier, en décembre, le volume d'heures rémunérées y dépasse de 1,9 % celui de décembre 2019 ► **figure 1**.

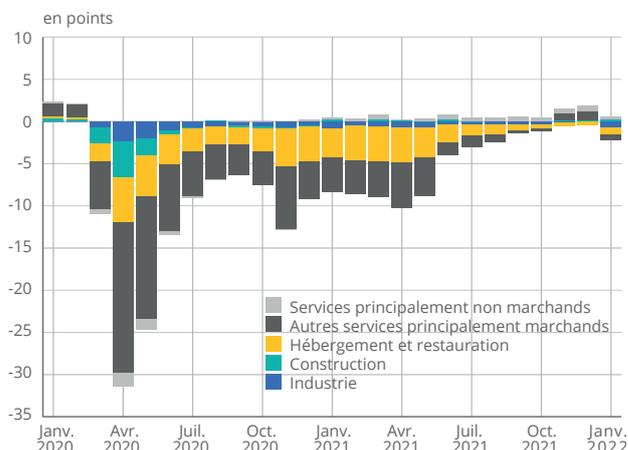
En décembre 2021, dans les Yvelines, le volume d'heures rémunérées reste nettement inférieur à celui de décembre 2019

► Contexte international En Europe, l'activité fragilisée fin 2021 par la dégradation de la situation sanitaire

Au quatrième trimestre 2021, l'activité économique a ralenti en Europe, et même reculé en Allemagne, en raison d'effets de rattrapage plus faibles qu'au trimestre précédent et d'une consommation des ménages fragilisée par les vagues épidémiques des variants Delta et Omicron. Par ailleurs, le PIB a rebondi dans les principales économies hors zone euro, stimulant la reprise du commerce mondial. Au premier semestre 2022, l'activité serait affectée par les conséquences de la guerre en Ukraine, en particulier via le renchérissement de l'énergie, ainsi que par des perturbations des chaînes d'approvisionnement, notamment liées à de nouveaux confinements en Chine.

(- 1,3 %). Les activités scientifiques et techniques, les services administratifs et de soutien ainsi que la fabrication de matériels de transport y pénalisent l'activité. En revanche, dans l'Essonne (+ 3,0 %), le Val-d'Oise (+ 2,5 %), à Paris (+ 2,2 %) et en Seine-Saint-Denis (+ 1,9 %), les volumes d'heures travaillées sont nettement supérieurs à ceux observés en décembre 2019. C'est le cas à un degré moindre dans les Hauts-de-Seine (+ 1,0 %).

► 1. Contributions sectorielles mensuelles à l'évolution des heures rémunérées par rapport au même mois de 2019 – Île-de-France



Note : ensemble des heures rémunérées des salariés y compris les heures supplémentaires ainsi que les absences pour lesquelles le salarié est rémunéré.
Source : DSN - traitement provisoire, Insee.

Certains secteurs économiques enregistrent une activité supérieure à ce qu'elle était en décembre 2019. C'est en particulier le cas de l'information et la communication et, plus modérément, de l'administration publique, l'enseignement, la santé humaine et l'action sociale, mais aussi des activités scientifiques et techniques, services administratifs et de soutien. À l'inverse, dans l'hébergement et restauration, l'activité par rapport à décembre 2019 est toujours en net retrait.

L'emploi francilien est quasi stable au quatrième trimestre

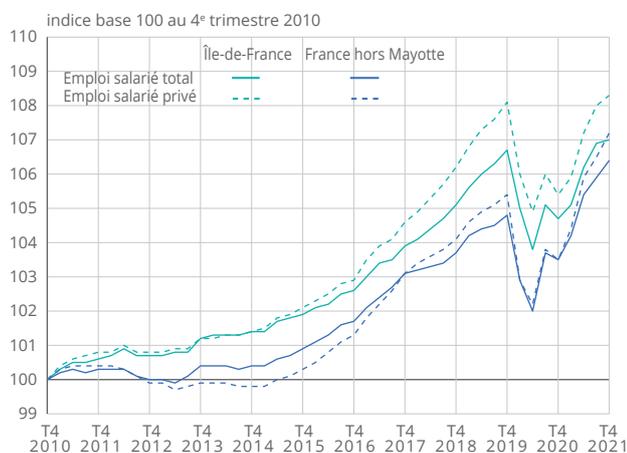
Après un troisième trimestre marqué par une croissance importante de l'emploi (+ 40 000), le nombre total de salariés franciliens est quasi stable au quatrième trimestre 2021 (+ 6 900 emplois, soit + 0,1 %), se maintenant juste en deçà des 6 millions ► **figure 2**. La croissance de l'emploi est un peu plus forte en France hors Mayotte (+ 0,4 %). Sur l'année 2021, la hausse de l'emploi en Île-de-France (+ 130 000 emplois) est moindre qu'au niveau national (+ 2,2 % contre + 2,8 %).

L'emploi est essentiellement porté par l'intérim (+ 6 200, soit + 5,0 %). L'emploi s'accroît très faiblement dans le tertiaire marchand hors intérim (+ 3 900, soit + 0,1 %). En revanche, l'industrie et le tertiaire non marchand perdent des emplois (- 0,2 % chacun, soit respectivement - 900 et - 2 500 emplois), alors que la construction est stable ► **figure 3**.

Au sein du secteur tertiaire, les « autres activités de services » ne maintiennent pas leur dynamique du trimestre dernier (- 3 800, soit - 1,0 %). Les « activités spécialisées, scientifiques et techniques » ainsi que le commerce et le « transport et entreposage » croissent légèrement (+ 0,3 % pour le commerce, + 0,4 % pour les deux autres secteurs).

La situation est assez contrastée selon les territoires de la région. Paris concentre plus de neuf créations nettes d'emploi sur dix de la région (+ 6 500, soit + 0,3 %), progression portée par la plupart des secteurs du tertiaire non marchand à l'exception des activités immobilières et des « autres activités de services ». En Seine-et-Marne, la hausse de 0,6 % est due pour moitié à l'intérim et au commerce. En revanche, l'emploi est en net recul dans les Yvelines (- 4 800 emplois, soit - 0,9 %). Cela concerne la majorité des secteurs, tout particulièrement les « activités spécialisées, scientifiques et techniques » et les « activités des services administratifs et de soutien ».

► 2. Évolution de l'emploi salarié



Notes : données révisées ; données CVS, en fin de trimestre.

Champ : emploi salarié total.

Sources : Insee, estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Urssaf, Dares, Insee.

► Contexte national En France, l'activité a continué de se redresser fin 2021

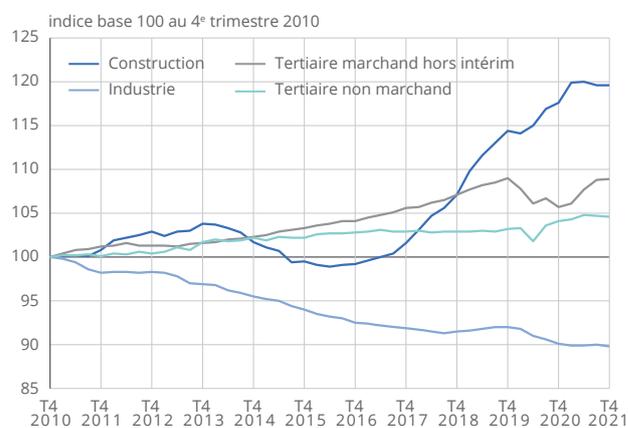
Fin 2021, l'activité française a poursuivi sa reprise (+ 0,7 % au quatrième trimestre, soit un rebond du PIB de 7,0 % en moyenne annuelle en 2021 après sa chute de 8,0 % l'année précédente). L'empreinte sectorielle de la crise reste forte néanmoins, certains secteurs continuant de pâtir de la situation sanitaire (hébergement-restauration par exemple) ou bien des problèmes d'approvisionnement (industrie automobile). La consommation des ménages a continué de progresser (+ 0,5 %), notamment dans les services de transports et les services aux ménages, et ce malgré la hausse de l'inflation et l'émergence du variant Omicron en fin d'année. Au premier trimestre 2022 cependant, l'activité aurait ralenti, du fait de la dégradation de la situation sanitaire en janvier puis du déclenchement de la guerre en Ukraine fin février.

Le taux de chômage au même niveau en Île-de-France et en France métropolitaine

Au quatrième trimestre, le taux de chômage a diminué d'un demi-point en Île-de-France, à 7,2 % de la population active. Pour la première fois depuis le premier trimestre 2005, le taux de chômage francilien s'établit au même niveau que pour l'ensemble de la France métropolitaine. Juste avant le début de la crise sanitaire, il lui était inférieur de 0,7 point (7,2 % contre 7,9 % au quatrième trimestre 2019). Cela illustre le fait que l'Île-de-France a traversé la crise sanitaire dans des conditions moins favorables que le reste de la France métropolitaine. Pour l'ensemble de la France (hors Mayotte), le taux de chômage est de 7,4 %, après une baisse de 0,6 point comme en France métropolitaine ► **figure 4**.

Au sein de la région, le taux de chômage baisse le plus fortement en Seine-Saint-Denis, dans le Val-de-Marne et le Val-d'Oise (- 0,6 point chacun). Malgré ce recul, en Seine-Saint-Denis, le taux de chômage (10,5 %) est toujours le plus élevé de la région. La situation en Seine-Saint-Denis s'améliore moins rapidement que dans les autres départements de France métropolitaine où le taux de chômage est élevé. Ainsi, ce département se place désormais à l'avant-dernier rang des départements de France métropolitaine devant les Pyrénées-Orientales (10,7 %) et après l'Hérault (10,3 %). Le taux de chômage baisse le moins fortement dans les Yvelines (- 0,3 point, soit 6,5 %). Ce département, qui avait le taux le plus faible de la région depuis plus de dix ans et jusqu'à la crise sanitaire, se situe désormais au troisième rang, derrière Paris (6,0 %) et les Hauts-de-Seine (6,2 %).

► 3. Évolution de l'emploi salarié par secteur en Île-de-France

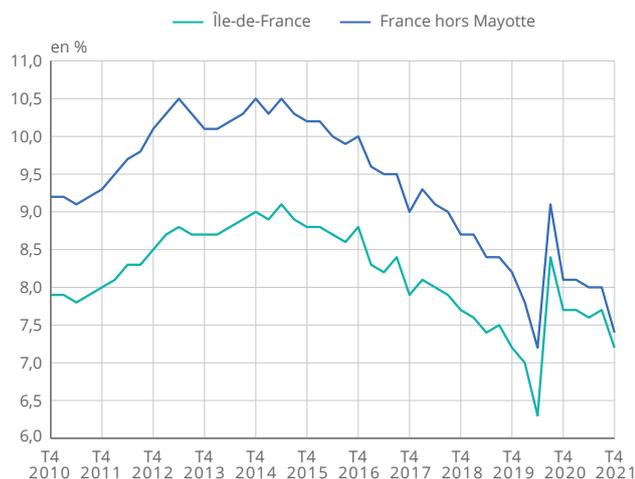


Notes : données révisées ; données CVS, en fin de trimestre.

Champ : emploi salarié total.

Sources : Insee, estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Urssaf, Dares, Insee.

► 4. Taux de chômage



Notes : données révisées ; données trimestrielles CVS.
Source : Insee, Enquête Emploi et Taux de chômage localisé.

► Avertissement sur le marché du travail

Dans cette publication, le concept d'emploi se réfère aux critères du Bureau international du travail (BIT). Sont comprises dans l'emploi à la fois les personnes ayant travaillé au moins une heure rémunérée pendant une période donnée, mais également les personnes en emploi n'ayant pas travaillé pour certaines raisons (en particulier celles en chômage partiel et en arrêt maladie).

L'introduction de la déclaration sociale nominative (DSN) peut entraîner des révisions accrues sur les données durant la phase de montée en charge du dispositif.

La demande d'emploi continue de baisser

Au quatrième trimestre 2021, en Île-de-France, le nombre de demandeurs d'emploi tenus de rechercher un emploi et sans activité (catégorie A) s'établit en moyenne à 659 660, un niveau légèrement supérieur à celui d'avant-crise. Ce nombre diminue de 5,7 % par rapport au trimestre précédent, soit un peu moins qu'en France métropolitaine (- 6,2 %). Sur un an, ce nombre baisse de 12,6 % (contre - 13,2 % au niveau national).

Comme au niveau national, le nombre de demandeurs d'emploi âgés de moins de 25 ans baisse fortement (- 8,5 % par rapport au trimestre précédent). La baisse est aussi importante pour les demandeurs âgés de 25 à 49 ans (- 6,2 %) mais plus modérée pour ceux âgés de 50 ans ou plus (- 3,3 %).

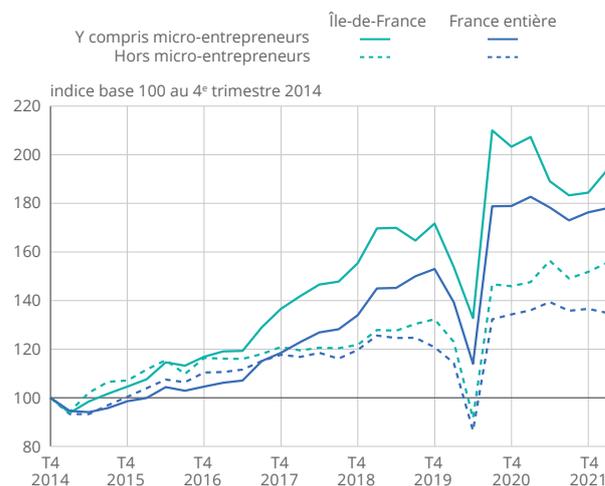
Après cinq trimestres de hausse, le nombre de demandeurs d'emploi en activité réduite (catégories B et C) diminue de 0,6 % au quatrième trimestre 2021 (contre - 0,2 % en France métropolitaine). Il est néanmoins supérieur de 10,0 % à celui du quatrième trimestre 2020 (contre + 5,9 % en France métropolitaine).

Au total, en Île-de-France, le nombre de demandeurs d'emploi en catégories A, B et C recule de 4,0 % au cours du quatrième trimestre 2021, évolution comparable à celle de France métropolitaine (- 3,8 %). Comme au trimestre précédent, la baisse est plus forte pour les inscrits depuis un an ou plus que pour les inscrits depuis moins d'un an (- 4,4 % contre - 3,7 %).

Le nombre de créations d'entreprises est en légère hausse en Île-de-France

Au quatrième trimestre 2021, 67 500 entreprises ont été créées en Île-de-France ► **figure 5**. Par rapport au trimestre précédent,

► 5. Créations d'entreprises



Note : données trimestrielles corrigées des variations saisonnières (CVS).
Champ : ensemble des activités marchandes hors agriculture.
Source : Insee, REE (Répertoire des Entreprises et des Établissements - Sirene).

► Avertissement sur les créations d'entreprises

Les créations d'entreprises sont calculées selon un dispositif rénové depuis la publication portant sur janvier 2022. Il en résulte un relèvement, en niveau, de l'historique des créations d'entreprises. Pour plus de détails, se référer à la [documentation sur le sujet](#).

Le nombre global de créations dans la région est en légère hausse (+ 0,6 %) et reste supérieur à celui observé avant le début de la crise sanitaire (+ 7,4 % par rapport au quatrième trimestre 2019).

En Île-de-France, la situation est plus favorable aux entreprises classiques (+ 1,8 %) qu'à celles créées sous le régime de micro-entrepreneur (- 0,2 %). Au niveau national, la tendance est inverse. Les créations sous le régime de micro-entrepreneur augmentent plus vite (+ 2,8 %) que celles des entreprises classiques (+ 0,6 %).

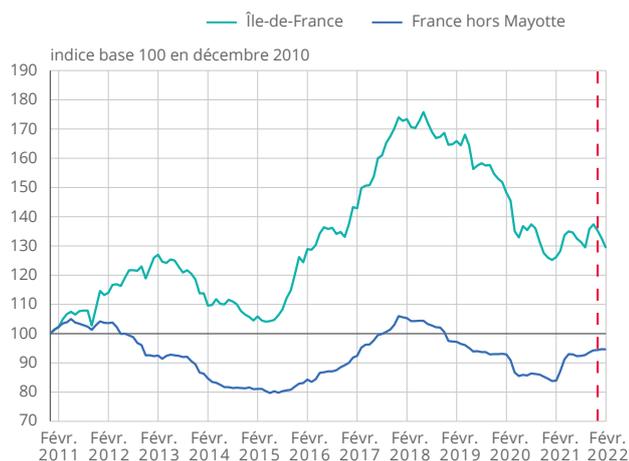
Par rapport au troisième trimestre 2021, le nombre global de créations est en hausse de 4,7 % dans la construction et de 3,2 % dans les services. Il recule nettement dans le commerce, les transports, l'hébergement et restauration (- 5,3 %) mais est stable dans l'industrie. Comparé au niveau d'avant-crise (quatrième trimestre 2019), le nombre de créations d'entreprises dans les services reste plus élevé (+ 13,0 %). Il est en revanche moindre dans le commerce, les transports, l'hébergement et restauration (- 0,5 %), l'industrie (- 1,8 %) et la construction (- 1,6 %), ces deux derniers secteurs ne représentant toutefois que 8,8 % du nombre global de créations au quatrième trimestre 2021.

Les mises en chantier de logements en hausse

Avec 72 100 logements autorisés à la construction entre janvier et décembre 2021, le marché de la construction baisse en Île-de-France (- 2,6 % par rapport au trimestre précédent, en cumul annuel) après + 6,8 % au trimestre précédent, alors qu'il se stabilise dans l'ensemble de la France hors Mayotte (+ 0,5 %). Le nombre de logements mis en chantier progresse quant à lui sur la même période de + 4,4 % (66 500 logements commencés), plus fortement qu'au niveau national (+ 1,8 %) ► **figure 6**.

Durant le dernier trimestre 2021, 6 107 logements ont été commercialisés en Île-de-France, soit 8,1 % de plus qu'au

► 6. Évolution du nombre de logements commencés



Notes : données mensuelles brutes, en date réelle. Chaque point représente l'évolution du cumul des 12 derniers mois. La ligne verticale rouge représente la fin du trimestre d'intérêt.
Source : SDES, Sit@del2.

quatrième trimestre 2020, après une hausse de 16,3 % au trimestre précédent. La hausse est du même ordre au niveau national (+ 10,2 % après + 8,4 %). Sur un an, le nombre de logements mis en vente en 2021 est supérieur de 30,6 % à celui de 2020 ; il reste toutefois en deçà de 18,5 % de son niveau de 2019.

Dans le neuf, les prix de vente des appartements franciliens poursuivent leur hausse au quatrième trimestre 2021 par rapport au quatrième trimestre 2020 (+ 4,1 %). Ils augmentent également sur un an en France métropolitaine (+ 4,7 %). Dans l'ancien, les prix des appartements franciliens se stabilisent (+ 0,6 % au quatrième trimestre par rapport au même trimestre de l'année précédente, après + 2,6 % au troisième trimestre), alors qu'ils poursuivent leur augmentation en France hors Mayotte (+ 4,6 %). Comme dans l'ensemble du territoire, les prix des maisons anciennes en Île-de-France continuent d'augmenter plus fortement que celui des appartements : + 7,0 % (+ 9,0 % au niveau national).

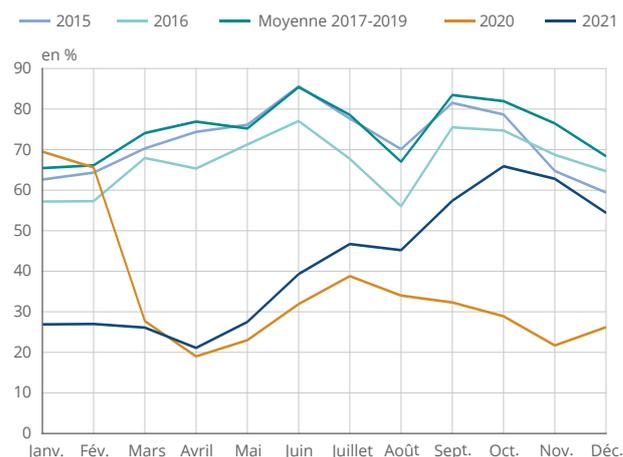
Concernant les locaux d'activité franciliens, le cumul des autorisations sur les douze derniers mois est en recul par rapport au trimestre précédent (- 1,7 %), alors qu'il continue de croître dans l'ensemble de la France (+ 2,2 %). Les mises en chantier des locaux diminuent nettement plus en Île-de-France (- 5,8 %) qu'au niveau national (- 0,6 %).

Une amélioration de la fréquentation hôtelière en Île-de-France de courte durée

Au quatrième trimestre 2021, les hôtels d'Île-de-France ont enregistré 13,7 millions de nuitées soit un tiers de plus que durant le trimestre précédent. Le nombre de nuitées hôtelières demeure toujours à un niveau très inférieur à celui observé avant le début de la crise sanitaire (17,4 millions au quatrième trimestre 2019).

Le nombre de nuitées hôtelières s'est pourtant accru de 33 % entre septembre et octobre 2021 (contre - 3 % en France métropolitaine). Il a ensuite diminué de 11,1 % en novembre puis de 1,0 % en décembre. Ces baisses sont plus modérées qu'en France métropolitaine (- 22,0 % et - 2,0 %).

► 7. Évolution du taux d'occupation des hôtels franciliens



Note : les données du dernier mois affiché sont provisoires.
Source : Insee, en partenariat avec les comités régionaux du tourisme (CRT) et la DGE.

Le taux d'occupation dans les hôtels franciliens au quatrième trimestre 2021 redevient supérieur à la moyenne nationale (61 % contre 53 %). Il se situe à 66 % en octobre, atteignant le meilleur résultat depuis mars 2020, puis redescend progressivement jusqu'à 54 % en décembre. Ce taux demeure toutefois encore très en deçà du taux moyen enregistré à cette période de l'année avant la crise sanitaire ; il était de l'ordre de 75 % en moyenne entre 2017 et 2019 ► [figure 7](#).

La clientèle hôtelière reste majoritairement résidente, à 56 % au cours du quatrième trimestre 2021. Néanmoins, la proportion de non-résidents dans le volume total des nuitées a progressé en début de quatrième trimestre, passant de 43 % en septembre à 46 % en octobre pour retomber et se stabiliser à 43 % en fin de trimestre. Avant la crise, cette proportion était de 60 %.

La part de la clientèle d'affaires, dont dépend fortement la fréquentation hôtelière francilienne, fléchit ce trimestre (47 % contre 51 % au quatrième trimestre 2019).

Les hôtels 3, 4 ou 5 étoiles pâtissent moins de l'absence d'une partie de la clientèle que les autres hôtels. Au quatrième trimestre 2021, ils enregistrent une fréquentation inférieure de 16 % à celle du quatrième trimestre 2019, contre - 34 % pour celle des hôtels 1 et 2 étoiles ou non classés. ●

Marie-Christine Abboudi, Joseph Chevrot, Samuel Deheeger, Sylvie Druelle, Justine Herbet (Insee), Benoît Trinquier (Driets Île-de-France)

► Pour en savoir plus

- **Lefebvre C., Pouget J., Simon O., Zaiem M.**, « La croissance et l'inflation à l'épreuve des incertitudes géopolitiques », Insee, *Note de conjoncture*, mars 2022.
- **Insee**, « Tableau de bord de la conjoncture : Île-de-France », insee.fr.
- **Abboudi M.-C., Chevrot J., Deheeger S., Druelle S., Herbet J., Trinquier B.**, « La reprise de l'activité se poursuit en Île-de-France, mais le niveau d'avant-crise n'est pas atteint », *Insee Conjoncture Île-de-France* n° 37, janvier 2022.

